



HAL
open science

LES POLITIQUES D'EXCELLENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE : PERSPECTIVE HISTORIQUE, CONCEPTIONS, DISPOSITIFS

Renaud Cornand, Alice Pavie, Ariane Richard-Bossez

► **To cite this version:**

Renaud Cornand, Alice Pavie, Ariane Richard-Bossez. LES POLITIQUES D'EXCELLENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE : PERSPECTIVE HISTORIQUE, CONCEPTIONS, DISPOSITIFS. JE SNES, SNES, Oct 2023, Arcueil, France. hal-04500671

HAL Id: hal-04500671

<https://hal.science/hal-04500671v1>

Submitted on 12 Mar 2024

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

LES POLITIQUES D'EXCELLENCE EN EDUCATION PRIORITAIRE : PERSPECTIVE HISTORIQUE, CONCEPTIONS, DISPOSITIFS

R. CORNAND, A. PAVIE, A. RICHARD-BOSSEZ

mSOPOLHIS
CENTRE MÉDITERRANÉEN
DE SOCIOLOGIE, DE SCIENCE POLITIQUE & D'HISTOIRE

Aix-Marseille
université
Socialement engagée



sciencespo.aix

JOURNÉE DE FORMATION SNES

ARCUEIL

19 OCTOBRE 2023

Introduction

- **Point de départ de la réflexion** : mise en place des Parcours d'Excellence (PAREX) → proposer un accompagnement supplémentaire pour certains élèves issus de collèges en REP, de la classe de Troisième jusqu'au baccalauréat, afin de « conduire [ces] jeunes de milieux modestes vers une poursuite d'études ou une insertion professionnelle ambitieuse et réussie » (MEN, 2016).
- **Recherche collective** menée de 2016 à 2019 autour de la mise en place des PAREX dans une académie fortement dotée en établissements classés en EP.
- **Données recueillies** :
 - entretiens formels et informels réguliers avec la chargée de mission académique responsable de ce dispositif et observation des réunions entre les services du Rectorat et les établissements concernés.
 - 41 entretiens réalisés en 2017-2018 auprès de différents membres des équipes éducatives en charge de la mise en place des PAREX et de la sélection des élèves qui peuvent en bénéficier, au sein d'un échantillon de 12 établissements (7 collèges REP+ et 5 lycées GT accueillant des élèves de REP+).
- **Focale** = Questionner à partir de l'exemple des ParEx ce que les dispositifs d'excellence font à l'éducation prioritaire, à ses personnels et à ses élèves.
- **Approche** : sociologie de l'action publique (Lascombes et Le Gallès, 2017)

L'apparition des dispositifs sélectifs dans les politiques d'éducation prioritaire

Le développement d'un « troisième âge » des PEP orienté vers la maximisation du développement et des chances de réussite des élèves

- Depuis les années 2000, les politiques d'éducation prioritaire sont passées d'une logique centrée sur des territoires vulnérables à une logique ciblant des publics spécifiques au sein de ces territoires (Demeuse, Frandji, Greger, Rochex, 2008).
- Se sont ainsi développés une diversité de programmes et dispositifs (Barrère, 2013) visant moins à réduire les inégalités sociales et culturelles de l'ensemble des élèves qu'à permettre à chaque élève ou catégorie d'élèves de maximiser son développement et ses chances de réussite scolaire dans une logique individualisante.
- Cela a donné lieu à une montée en puissance d'une rhétorique de promotion de l'« excellence » (Bongrand, 2011) que l'on retrouve dans de multiples dispositifs : Pôles d'excellence (1999-2000), Charte pour l'égalité des chances dans l'accès aux formations d'excellence (2005), Cordées de la réussite (2008), Internats d'excellence (2010), Parcours d'excellence (2016, puis fusion avec les Cordées → Nouvelles Cordées en 2020).

Le déploiement du dispositif Parex à l'échelle ministérielle

- Contexte : Refondation de l'école de la République (2013), Refondation de l'Education prioritaire (2014)
- Rapport Mathiot (2016)
- Circulaire 25 août 2016
- Changement de gouvernement (mai 2017)
- Lettre de cadrage (février 2019)
- Rapport Azéma-Mathiot (novembre 2019)
- Circulaire 21 juillet 2020 → Nouvelles Cordées
- Poids des logiques issues de l'enseignement supérieur et des grandes écoles »
- Logiques internes aux ministères

Des conceptions de l'excellence différenciées

→ **Une excellence oscillant entre :**

- Une excellence strictement académique
- Et une excellence plus ouverte et plus éclectique

→ **Des conceptions sous-tendues par une même logique :**

- Acceptation d'une sélection de certains élèves au sein de l'EP
- Approche basée sur une pédagogie compensatoire

Les transformations académiques d'un politique publique

- Contexte de **dénationalisation** de l'autorité politique (Genschel & Zangl, 2011) → Passage du « **faire** » au « **faire faire** » (Hassenteufel, 2011 : 290 ; Barrère, 2013 ; Agamben, 2014)
- Lancement au milieu des vacances scolaires. Pas d'instances nationales de coordination → Marges de manœuvre des **Rectorat** et de leurs agents // *street-level bureaucrats* (Lipsky, 1990)
- « **ruse** » permettant de protéger les décideurs politiques d'éventuelles critiques ? (Dubois, 2013)

-
- **ParEx = tournant** dans les rapports entre Rectorat / établissements du secondaire / du supérieur
 - Nécessité de **convaincre** le secondaire à s'impliquer (sans possibilité de contraindre):
 - **Argumentaire moral** : agir en faveur de la réussite des élèves de l'éducation prioritaire => Mais lesquels ?

- 1^{ère} année = **Polémique autour du terme d'excellence**, vif débat sur le ciblage.
- La chargée de mission tranche en faveur d'une **interprétation centrée sur l'accès aux études supérieures** (insertion professionnelle mise de côté)

=> **Orienté le ciblage** vers les élèves qui ont le « potentiel » d'y accéder.

*« Une chose est claire aujourd'hui, c'est qu'on enlève l'insertion professionnelle, de ce qu'on affiche. On l'enlève pour plusieurs raisons : **D'abord parce qu'on peut pas faire le même boulot d'amener les gamins dans le sup' ou de les emmener dans le monde du travail** - c'est pas le même boulot donc on peut pas les mener de front, c'est déjà suffisamment compliqué. Ensuite **c'est pas le job de la DESR, nous la légitimité qu'on tire à cette affaire-là, c'est d'amener les gamins vers le sup', sinon qu'est-ce qu'on fait là ?!** Qu'est-ce qu'on fait là-dedans ? Donc.. ce qui justifie notre casquette, c'est le fait d'emmener des gamins vers l'enseignement supérieur, et à partir de là, c'est tout vu ! **Donc y'a pas les "bons" les "pas-bons" les machins tout ça, voilà : l'objectif il est clairement posé, c'est plus.. Parce qu'on s'est demandé aussi : c'est quoi une insertion réussie, machin tout ça ? 'Fin.. voilà. Aujourd'hui il faut arrêter avec ça, on n'en parle plus.** »*

= Entre **nécessaire opérationnalisation** et **enjeu de légitimité**



**PARCOURS
D'EXCELLENCE**
de la troisième
jusqu'à la terminale



**UN PARCOURS
ACCOMPAGNÉ VERS
L'ENSEIGNEMENT
SUPERIEUR**



A l'échelle des établissements : un dispositif qui s'insère dans des contextes divers

Les établissements, lieux « de contextualisation et de transformation des politiques [d'éducation] » qui entretiennent « des relations relativement autonomes avec leur environnement social, institutionnel et politique » (van Zanten, 2014)

→ Rôle des chefs d'établissement, des référents Parex

Trois modes d'entrée dans les Parex

- Rassemblement et prolongement de dispositifs antérieurs
 - Difficultés liées à la stigmatisation malgré un accord sur l'intérêt des dispositifs
 - Mise en place d'activités nouvelles reposant sur le fort engagement de la référente Parex
- Poids des dispositifs antérieurs et de l'offre locale

- **Des conceptions variables de l'excellence**

- **Des activités variables proposées aux élèves dans le cadre des Parex** (soutien scolaire, tutorat étudiant, sorties culturelles, etc.) qui visent à leur faire intérioriser des dispositions scolaires et non scolaires davantage présentes dans les milieux sociaux plus favorisés (Truong, 2015) afin de « passer les frontières sociales » (Pasquali, 2015).

→ Eclatement du dispositif à l'échelle des établissements

En conclusion

- Des dispositifs d'excellence qui se développent en Education Prioritaire depuis les années 2000
- Des conceptions de l'excellence hétérogènes à tous les échelons de déploiement du dispositif

Bibliographie

- AGAMBEN Giorgio, 2014), *Qu'est-ce qu'un dispositif?*, Paris, Rivages.
- AZEMA Ariane, MATHIOT Pierre, 2019, Mission Territoires et réussite, Rapport ministériel.

- BARRÈRE Anne, 2013, « La montée des dispositifs : un nouvel âge de l'organisation scolaire », *Carrefours de l'éducation*, 20 novembre 2013, n° 36, n° 2, p. 95-116.
- BONGRAND Philippe, 2011, « L'introduction controversée de l'"excellence" dans la politique française d'éducation prioritaire (1999-2005) », *Revue française de pédagogie*, n° 177, pp. 11-24.
- DEMEUSE Marc, FRANDJI Daniel, GREGER David & ROCHEX Jean-Yves (eds.), 2014, *Les politiques d'éducation prioritaire en Europe. Tome II : Quel devenir pour l'égalité scolaire ?*, Lyon, ENS Éditions.
- GENSCHEL Philipp & ZANGL Bernhard, 2011, « L'État et l'exercice de l'autorité politique Dénationalisation et administration », *Revue française de sociologie*, Vol. 52, n° 3, pp. 509-535.
- HASSENTEUFEL Patrick, 2011, *Sociologie politique : l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- LASCOUMES Pierre & LE GALÈS Patrick, 2007, *Sociologie de l'action publique*, Paris, Armand Colin.
- LIPSKY Michael, 2010, *Street-level bureaucracy: dilemmas of the individual in public services*, 30th anniversary expanded edition., New York, Russell Sage Foundation.
- MATHIOT Pierre, 2016, Parcours d'excellence : faire face avec ambition et méthode à un enjeu de société, Rapport-Cahier des charges pour le Ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche.